

COMMUNIQUE DE PRESSE

La centrale d'achat du Resah met à la disposition de ses adhérents une offre de marchés inédite en matière de maintenance des équipements de radiologie et de tubes RX

Le Resah vient d'attribuer un accord-cadre national d'une durée de 4 ans portant sur la maintenance des équipements de radiologie et de tubes RX. Inédit en centrale d'achat, celui-ci propose aux groupements hospitaliers de territoire qui le souhaitent d'accéder directement à une offre complète de prestations de service de maintenance, performante (10 à 20% de gains) et adaptée à leurs besoins.

La spécificité de l'accord-cadre du Resah porte sur la stratégie achat adoptée avec un allotissement assez fin par équipement et par constructeur permettant de tenir compte des spécificités de chaque établissement et facilitant ainsi la maintenance du parc d'équipements d'imagerie dans sa globalité. Plusieurs types de forfaits de maintenance sont disponibles : préventive, corrective, tous risques, partagée, à l'activité, etc.

Concernant la maintenance des équipements de radiologie, les établissements peuvent bénéficier de contrats de maintenance avec les fabricants (**GE HEALTHCARE, SIEMENS et PHILIPS**) pour les équipements suivants : scanner, IRM, salle interventionnelle, salle os poumons, salle télécommandée, mobile de radiographie, mammographie et mobile de radioscopie.

Concernant la maintenance des tubes RX, le groupe **ALTHEA** est titulaire d'un marché permettant aux établissements de bénéficier de contrats de maintenance des équipements de marques suivantes : **SIEMENS, PHILIPS, GE HEALTHCARE, CARESTREAM, PRIMAX, APELEM et STEPHANIX**.

Cet accord-cadre vient compléter l'offre existante de tierce maintenance déjà proposée par la centrale d'achat du Resah et s'inscrit dans la volonté d'accompagner les GHT dans l'amélioration de leur performance pour la gestion de leur parc d'équipements médicaux en :

- les aidant à mettre en place une politique d'achat prenant en compte la maintenance de tous les équipements d'imagerie des établissements parties;

- leur facilitant notamment le travail d'harmonisation et de convergence des contrats de maintenance entre établissements membres d'un même GHT.

Contact presse :

Sandrine BOURG
Responsable de la communication
Tel: 01 55 78 13 62
s.bourg@resah.fr